Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Adhésion au groupement de commandes pour le projet d'aménagement d'un « pôle séniors » sur la commune de Bon Encontre

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistalent également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AG01_01A-DE

Accusé certifié exécutoire

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'habitat de Réception par le préfet à 14/03/2024 "HABITALYS",

Vu les articles L.2113-6 et L.2113-7 du Code de la Commande Publique,

Vu l'article L.1414-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les responsabilités de maîtrise d'ouvrage de plusieurs personnes publiques portant sur la réalisation d'un « pôle séniors » et l'aménagement global du site,

Vu la volonté de réaliser des économies d'échelle, de limiter les interfaces entre les intervenants et d'une meilleure coordination de la phase de conception,

Vu l'objectif de cohérence d'ensemble et la volonté d'une mise en valeur patrimoniale et paysagère,

DELIBERE & DECIDE:

- de valider la constitution et l'adhésion d'HABITALYS au groupement de commandes constitué avec la ville de Bon Encontre pour les prestations d'ingénierie
- d'accepter les termes de la convention constitutive définissant les modalités de son fonctionnement telle que présentée en annexe,
- d'accepter qu'Habitalys soit désigné coordonnateur du groupement de commandes
- de valider la composition de la commission ad'hoc comme suit;
 - Alain PICARD, Vice-Président de l'Office, comptera une voix délibérative pour Habitalys avec pour suppléante Marie France SALLES, Administratrice de l'Office,
 - Bruno GUINANDIE, Directeur Général de l'Office comptera une voix délibérative pour Habitalys avec pour suppléante Katia HAFFNER, Directrice Générale Adjointe de l'Office,
- d'autoriser le Directeur Général à signer la convention ainsi que tous les documents relatifs à ce groupement de commandes,
- d'autoriser le Directeur Général à signer tous les marchés à venir au titre de ce groupement de commandes

Fait & Délibéré en Séance, les Jour, Mois & An que dessus.

Pour extrait conforme et rendu exécutoire, Agen, le 11 mars 2024



047-443070933-20240311-B240311AG02 01A-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2024

Publication: 11/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Candidature au marché d'achat d'électricité proposé par le groupement de commandes pour « l'achat d'énergies, de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique »

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



Question 2 : Renouvellement marché d'achat groupé d'électricité au 1er janvier 2026

Vu la directive européenne n°2009/72/CE du 13 juillet 2009 concernant les règles communes pour le marché intérieur d'électricité,

Vu le Code de l'Energie,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vulle Code de la Commande Publique, notamment ses articles L2113-6 et L.2116-7,

Considérant qu'Habitalys est adhérent au groupement de commandes pour l'achat d'énergies, de travaux/fournitures/services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique fondé par les Syndicats d'Energies de la région Nouvelle-Aquitaine,

Considérant qu'Habitalys a des besoins en matière d'achat d'énergie, de fourniture et de service en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique,

Considérant que la mutualisation peut permettre d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et a fortiori d'obtenir des meilleurs prix,

Considérant que le SDEEG (Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde) est le coordonnateur du groupement,

Considérant qu'Habitalys membre du groupement ne s'acquitte des frais inhérents au fonctionnement que si elle devient partie prenante aux marchés passés par le coordonnateur,

Considérant que pour satisfaire ces besoins sur des bases de prix compétitif, il sera passé des marchés ou des accords-cadres.

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres chargée de l'attribution des marchés et accords-cadres sera celle du coordonnateur,

Considérant que Territoire d'Energie Lot-et-Garonne sera le référent d'Habitalys quant au fonctionnement du groupement, le Syndicat devant assister les collectivités et établissements membres de son territoire et centraliser leurs besoins auprès du groupement,

Vu la présentation au conseil réalisée par Bruno GUINANDIE Directeur Général

DELIBERE ET DECIDE

DÉCIDE de faire acte de candidature au marché d'achat d'électricité proposé par le groupement de commandes pour « l'achat d'énergies, de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique »,

DONNE MANDAT à Territoire d'Energie Lot-et-Garonne afin de solliciter, en tant que de besoin, auprès des gestionnaires de réseaux et des fournisseurs d'énergies, l'ensemble des informations relatives aux différents points de livraison qu'Habitalys décide d'intégrer dans ce marché public,

DÉCIDE d'approuver la participation financière aux frais de fonctionnement du groupement conformément à l'article 9 de la convention constitutive et d'imputer ces dépenses sur le budget de l'exercice correspondant,

DONNE MANDAT au Président du Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde (SDEEG) pour signer et notifier les marchés ou accords-cadres dont Habitalys sera partie prenante,



DÉCIDE de s'engager à exécuter, avec la ou les entreprises retenue(s), les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents dont Habitalys est partie prenante,

DÉCIDE de s'engager à régler les sommes dues au titre des marchés, accords-cadres et marchés subséquents dont Habitalys est partie prenante et à les inscrire préalablement au budget,

DONNE MANDAT à M. le Directeur Général pour signer tout document afférent à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an que dessus Pour extrait conforme Agen, le 11 mars 2024

Le Directeur général, Bruno GUINANDIE







Accusé de récuption - Ministère de l'Intérieur 047-443070933-20240311-B240311APD1_12B-DE

Acousé certifié exécutoire

Réception par le prêfet : 15/03/2024 Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix 2024 « Beauséjour – Garages » à Saint Sylvestre sur Lot

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



Acousé de réception - Ministère de l'Intérieur 047-463070933-20240311-8240311APO1_128-DE

Accusa certifia avacutoire

Principles of the principle of 15/03/2024

Pour l'assisté competente per délégation Le Buréau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L-443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vui la délibération du Consell d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vui la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Beauséjour – Garages » à Saint Sylvestre sur Lot comme au tableau figurant sur la page suivante.

Pait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme. Agen le 12 Mars 2024

> Brown GUINANDIE gur Générai

047-443070933-20240311-B240311AP01_01B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille de prix 2024 « Bellevue IV » au Passage d'Agen

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_01B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Bellevue IV » au Passage d'Agen comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, Agen le 12 Mars 2024



047-443070933-20240311-B240311AP01_01B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

BELLEVUE IV 50 RUE GASTON CANIE LE PASSAGE

Année de construction : 200B

010342 Référence groupe:

Nb initial de logements : Date de mise en vente : 23/01/2024

EPCI: CA Agglomération d'Agen-

Date autorisat* préfectorale : NC

ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant

Nb de logements mis en vente :

0 Nb de ventes réalisées :

Nb de logements restant à vendre :

Typologie des logements : INC

Observations;

2000	CHUND P	* Management	52000	12000000	Server l		71 7	Prix	Samuel .	Pris	logement occu	gé
Ref Lgt	Nº villa	Réf cadastré Section n°	Туре	Surface habitable (mf)	Surface jardin (m²)	VWC au 31/12/23	CRO au 81/12/23	logsmeat vacant 2024 (Q	Prix logament occupé 2024 (C)	Prix as m ¹ SH (IC)	+value comptable (f)	Herite après réprit anticip du prêt (IC)
			Total	93.	350	52 875		160 000	144 000		91 125	164 000
			Moseum		350	52 875		210.000	144 800	1 575	91.125	144 000
447e	90	A06114	3	81,42	350	51.675	o	160 000	144 000	1.575	91 125	144 000

047-443070933-20240311-B240311AP01_01B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille de prix 2024 « Jules Ferry » au Passage d'Agen

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_01B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Jules Ferry » au Passage d'Agen comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, Agen le 12 Mars 2024



Brone GUINANDIE Directeur Général

047-443070933-20240311-B240311AP01_01B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

Jules FERRY II 28 RUE JULES FERRY LE PASSAGE

Année de construction :

2008

Date autorisat' préfectorale : NC

Référence groupe:

000334

ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant

Nb initial de logements : Date de mise en vente :

23/01/2024 EPCI: CA Agglomération d'Agen No de logements mis en vente :

No de ventes réalisées :

0

Nb de logements restant à vendre :

Typologie des logements : NO

Observations:

cupé	logement occup	Frie		Prix			90400	analis V		-structure.	Cavaras -	200
	+ value comptable (C)	Pris au re ² SH (E)	Prix logement accupé 2024 (G)	logement vacant 2024 [C]	CRD au 31/12/23	VNC su 31/12/23	Surface jardin (m²)	Surface habitable (m²)	Type	Réficadastre section n°	Mixibi	Réf Let
16 082	13-236		81 000	50 000	64.918	67.784	20	- 13	Total			
16,060	13.516	314	82 000	A0 000	64.618	- #Z 7EE	20	100	Vizyenne			
16002	13 216	504	81 000	90.000	04 918	67 784	20	88,61	5	AB 53	28	4471

047-443070933-20240311-B240311AP01_01B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille de prix 2024 « Langevin » au Passage d'Agen

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_01B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024 Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Langevin » au Passage d'Agen comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, Agen le 12 Mars 2024



047-443070933-20240311-B240311AP01_01B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

LANGEVIN 4 IMPASSE PAUL LANGEVIN LE PASSAGE

Année de construction :

1965 010188 Date autorisat" préfectorale : NC

Référence groupe:

ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant

Nb initial de logements :

0

Nb de logements mis en vente : No de ventes réalisées :

Date de mise en vente : 23/01/2024

Nb de logements restant à vendre :

D

1

EFCI: CA Agglomération d'Agen

Typologie des logements : 110

Observations:

	August 1	CHARLES AND A	1 - 1	2191010	-			Prix	Construction of	Frie	a lagement occu	pē
téf igt	N°ville	Réficedastre section n'	Туре	Surface habitable (m²)	Surface jardin (m²)	VNC au 51/12/23	CRD au 31/12/23	logement vacant 2024 (Q)	Prix logement occupé 2024 (4)	Prix su nt' SH (Q)	+ value comptable (O	Reste après riserné anticip du prês (6)
			Total	76	41	20,936	1772	50.000	81 000		60 0es	78.128
			Moveme	76	43-	20,655	2.772	50 000	85 990	1 096	(0.06)	79.329
706	4	AE102	1	76	41	20 996	1 772	\$0.000	81000	1 066	60 OES	78 128

047-443070933-20240313-B240311AP03 01A-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/03/2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet: MIRAMONT - Résidences « Braguet et Musset » Projet d'acquisition – Amélioration de 10 logements collectifs Habitat inclusif seniors et création de 5 logements individuels

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étalent excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu les dispositions des articles L.421 à L.421-4 du code de la Construction et de l'Habitation répertoriant l'ensemble des activités conférées aux Offices Public de l'Habitat,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 6 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu le projet de la Commune de Miramont de requalifier le site de l'ancien EPADH en lui redonnant vie avec la création de logements, d'activités et d'un espace public,

Vu l'esquisse de division réalisée par géomètre le 1er mars 2024 précisant les deux emprises (en cours de numérotation) sur lesquelles Habitalys va réaliser ses logements,

Considérant l'utilité d'acquérir ces deux emprises d'une surface totale d'environ 2 453 m² pour la création de 10 logements collectifs Habitat inclusif et 5 logements individuels,

Considérant que les frais de bornage et de notaire sont à la charge d'Habitalys,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

d'accepter l'acquisition d'une emprise d'une surface d'environ 1 313 m² issue d'une partie de la parcelle AD 325p et des parcelles AD 327, AD 328, AD 329, AD 330 et d'une emprise d'une surface d'environ 1 140 m² issue de la parcelle AD 325p au prix total de 280 000 euros,

d'autoriser le Directeur Général ou son Adjointe en cas d'absence ou d'empêchement à signer l'acte authentique à intervenir et toute pièce se rapportant à cette rétrocession.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, Agen, le 11 mars 2024





047-443070933-20240311-B240311AP01_01B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix 2024 « Hameau de la Rose » à Brax

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étalent excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_01B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Consell d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Hameau de la Rose » à Brax comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, Agen le 12 Mars 2024



Bruso GUINANDIE Directeur Général

047-443070933-20240311-B240311AP01_01B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

HAMEAU DE LA ROSE 1 RUE DES LILAS BRAX

Année de construction :

010241

Date autorisat* préfectorale : NC

Référence groupe: No initial de logements :

37

ou per défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant. No de logements mis en vente :

Date de mise en vente :

Nh de ventes réalisées :

27

23/01/2024

Nb de logements restant à vendre :

0

EPCI: CA Agglomération d'Agen

27

Typologie des logements : INO

Observations:

14 S M								Prix	Carlotte and the second second second		lagement occu	B.00
nef Lgt	M*villa	Ref cadastre section n'	Туре	Surface habitable (m²)	Surface jardin (m*)	VMC au 33/12/23	CRO su 31/12/23	logement vacant 2024 (C)	Prix logament occupé 2004 (0)	Prix au m² SH (40	+ value comptable (K)	Reste après risone anticip du prês (6)
			Terrali	7.091	6 212	789.571	429 973	4 955 930	4198-900		3 428 829	3 768 527
			Migamus:	77	220	26 (10)	12.008	112 278	19190	7.466	126.597	139,575
3521	1	AD 172	4	79	286	28 503	15 925	181 000	162 900	2 012	134 397	146 975
3522	2	AD 173	4	80	220	28 503	15 925	181 000	162 900	2 006	134 397	146 975
3525	3	AD 174	2	47	500	28 501	15 925	154 000	188 600	2.069	110 097	122 975
3524	4	AD 175	4	80	150	28 505	15 925	180 000	162 000	2 035	133 497	146 075
3525	5	AD 176	2	67	250	28 505	15 925	154 000	138 600	2 069	130 097	122 675
2527	7	AD 178	4	80	300	28 503	15 925	181 000	162 900	2 086	134 397	146 975
3528	8	AD 179	3	67	450	28 503	15 925	180 000	344000	2 149	115 497	128 075
2529	9	AD 180	3	29	180	28 503	15 925	189 000	170 100	1.718	141 597	154 175
9530	10	AD 181	5	99	152	28 503	15 925	189 000	170 100	1718	141 597	154 175
2521	11	AD 194	2	47	200	28 503	15 925	150 000	155 000	2 015	106 497	119 075
9532	12	AD 588	4	79	350	28 503	15 935	183 000	164 700	2 085	136 197	148 775
2535	23	AO 182	4	79	300	28 501	15 925	180 000	162 000	2 051	138 497	146 073
2534	54	AD 209	4	79	190	28 501	15 928	180 000	162 000	2 051	153 407	146 075
3535	15	AD 208	4	79	190	28 505	15 925	180 000	162 000	2 051	183 497	146 073
2536	26	AD 207	4	79	150	28 503	15 925	180 000	162 000	2 051	138 497	146 079
2538	38	AD 205	4	79	150	28 508	15 925	180 000	162 000	2 051	133 497	146.075
9540	20	AD 208	- 9	67	150	28 501	15 925	150 000	135 000	2.015	106 497	119 078
2546	26	AD 201	4	80	190	28 503	15 925	180 000	162 000	2 025	133 497	146 075
2547	27	AD 200	2	47	256	28 508	15 925	154 000	138 600	2 069	110 097	122 675
9548	28	AD 199	4	80	200	26 503	15 925	100 000	162 000	2 005	189 497	146 075
1549	29	AD 298	3	67	390	28 503	15 925	156 000	140 400	2 096	111 897	124 475
3552	32	AD 196	- 4	79	130	28 508	15 925	180 000	162 000	2 081	133 497	146.075
1958	93	AD 187 AD 197	4	80	450	25 503	15 525	189 000	166 500	2 081	137 997	150375
3555	35	AO 189	- 5	99	250	28 503	15 925	189 000	570 100	1.718	141 597	154175
3557	37	AD 191	9	67	290	28 508	15 925	154 000	158 800	2 009	110 097	122 675
3560	40	AD 194	3	67	290	28 500	15 925	154 000	158 800	2 089	110 097	122.675
1961	41	AD 195	4	79	290	28 501	15 925	181 000	162900	2 062	134 397	146 975
		722.245			200	20.000	45 945	365 000	202 900	2 002	734 507	146.912

047-443070933-20240311-B240311AP01_01B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix de vente 2024 « Bellevue II » au Passage d'Agen

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_01B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024 Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Bellevue II » au Passage d'Agen comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, Agen le 12 Mars 2024



Bruno GUINANDIE Directeur Général

047-443070933-20240311-B240311AP01_01B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

BELLEVUETI 32 RUE GASTON CANIE LE PASSAGE

Année de construction : Référence groupe;

1980 010133

Date autorisat" préfectorale : NC ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant

No initial de logements :

Nh de logements mis en vente : No de vertes réalisées :

D

Date de mise en vente :

23/01/2024

EFCI: CA Agglomération d'Agen

Nb de logements restant à vendre :

Typologie des logements : IND

Observations:

THE REAL PROPERTY.			1250	1907	202000	S C		Prix	Sec. 0.0000 (2000)	Prix logement occupé		
ner Let	N° villa	Ref cadastre section n°	Type	Surface habitable [m*]	Surface jardin (m*)	VNCau 31/12/25	CRD su 31/12/25	logament vacant 2024 (C)	Prix logement strupé 2004 (C)	PYIK au oz ² SM (Q)	+value comptable (IC)	Recta sprikt ritornt anticipi du pret (K)
			Total	. 27%	1.050	51.566	21,848	473 000	425700		374 134	403 852
			dayments.	52	300	17 100	7.382	467.467	141,900	2.348	134 711	234 (17
3226 3227 3228	32 34 44	AM123 AM122 AM117, AM110	5 5 5 3	92 92 92	150 150 150 790	17 189 17 189 17 189 17 189	7.362 7.265 7.265 7.260	154 000 154 000 155 000	138 600 138 600 138 600 148 500	1 507 1 507 1 692	121 411 121 411 121 411 181 811	131 817 131 817 131 917 141 217

047-443070933-20240311-B240311AP01_01B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix de vente « Beauséjour-LC » à Saint-Sylvestre-Sur-Lot

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_01B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024 Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

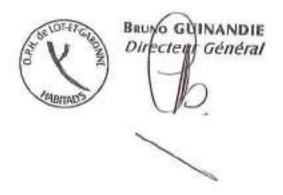
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Beauséjour-LC » à Saint-Sylvestre-Sur-Lot comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, Agen le 12 Mars 2024



047-443070933-20240311-B240311AP01_01B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

Local commercial Beausejour SAINT SYLVESTRE SUR LOT

Année de construction :

Référence groupe:

010103

Date autorisat* préfectorale : NC ou par défaut 4 mois agrès délib exécutoire : Néant

Nb initial de logements :

Nb de logements mis en vente :

No de ventes réalisées :

Date de mise en vente : 24/01/2023

No de logements restant à vendre :

T

EPCI: CA Grand Villeneuvols

Observations:

25/1000 emas PC

ypologie des logements : COUL

6	ogeneré occup	Prix	Table 1	Prix			12860	3202000	1233	Water State		300
Feete après rissent arctici du prêt (Q	+ value comptable (Q)	Palsi au m² 514 00	Prix logement occupé 2024 (C)	logement vacant 2024 (C)	CRD as 31/12/23	VNC au 31/12/23	Surface Jardin (m/)	Surface habitable (m²)	Туре	Ref cadastre section of	M'ville	lkóf Lgt
27 000	24 359		27 000	10 000		2.641		31	Total		-	111
27 800	24.059	270	27.000	20.000		2.641		31	Mayeore	FREE		No. of Concession,
27000	24 899	870	27000	10 000	0	2641	o	51,02	LOCAL	AWS7	8	3861

047-443070933-20240311-B240311AP01_01B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix de vente 2024 « L'Auroue » à Saint Nicolas de la Balerme

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_01B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024 Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « L'Auroue » à Saint Nicolas de la Balerme comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, Agen le 12 Mars 2024



047-443070933-20240311-B240311AP01_01B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

L'auroue

1 résidence l'auroue

SAINT NICOLAS DE LA BALERME

Année de construction :

2001

Date autorisat^a préfectorale : NC

Référence groupe:

010228

ou par défaut 4 mois après délits exécutoire : Néant

No initial de logements :

No de logements mis en vente : No de ventes réalisées :

Date de mise en vente: 24/01/2023

0

EPCI: CA Agglomération d'Agen

No de logements restant à vendre :

5

Typologie des logements : ND

Observations:

1000		Ref cadautre	Туре	Secretary.	(m²) (m²)	VNC nu 31/12/23		Prix	Special Control of	Prix logament occupe			
Ref Lgt	KF ville	section n°	Туря	habitable			CRD au 51/12/23	logement vacant 2004 (Q)	Prix bigement occupé 2024 (C)	Prix aum ³ SH (C)	+ value comptable (IQ	Reste après résert seticipa du prés (C)	
			Total:	332	1.993	181 328	104 070	690,000	821 000		439 672	518-990	
			Bildenme:	AN	238	26.366	J0314	139'000	134,000	100	27.031	110 366	
5996 3997 3999 3999 4000	1 2 3 4 5 5	81,000 81,001 61,003 81,004	T9 T4 T9 T4 T9	60 75 60 76 60	\$50 450 333 300 300	91 770 40 969 33 862 40 963 82 770	18 ECE 23 510 12 425 23 510 18 ECE	130 000 146 000 136 000 146 000 130 000	117 000 131 400 114 200 131 400 117 000	1950 1752 2005 1752 1860	84 230 90 487 90 336 90 487 84 230	98 192 107 890 104 765 167 890 98 191	

047-443070933-20240311-B240311AP01_01B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix de vente 2024 « Grabillas II » à Saint Hilaire de Lusignan

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_01B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024 Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Grabillas II » à Saint Hilaire de Lusignan comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, Agen le 12 Mars 2024



047-443070933-20240311-B240311AP01_01B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

Grabilias II 14 Impasse du Square SAINT HILAIRE DE LUSIGNAN

Année de construction :

Date autorisat^e préfectorale : NC

Référence groupe: No initial de logements : 010150

ou par défaut 4 mois agrès délib exécutoire : Néant

Date de mise en vente : 24/01/2023

No de logements mis en vente : No de ventes réalisées :

0

Nb de logements restant à vendre :

EPO: CA Agglomération d'Agen

Typologie des logements : IND

Observations:

		A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH	Type	Surface habitable	90090300			Pris	ALCOHOLD CO.	Prix logement occupé		pe.
Reif Lgt	Novelle	Fair cadastre section of	Туре		Surface jardin (m²)	VNC au 3L/12/23	CRD au 31/12/23	lagement vacant 2024 (K)	Prix logement Cocupé 2024	Prior au nr ^a SH (K)	+ value comptable (4)	Reste opnis rbunst systicipé du prét RD
			Total	336	1.320	165 493	67.937	346 000	493 400		325 976	423 463
			Majorno	84	330	41.28	36,504	136 300	122 850	1.464	32 432	105.000
3450 3451 3452 5463	18 15 24 25	8 1505, 1508 8 1507, 1508 8 1512, 1818 8 1514, 1515	74 13 18 14	20 79 79 29	330 900 250 340	43 839 38 836 35 839 48 839	17 995 15 979 15 978 17 995	148 000 130 000 140 000 148 000	128 700 117 000 117 000 126 700	1 496 1 481 1 481 1 466	64 881 78 104 78 104 64 881	110 705 101 027 101 027 101 027 110 705

047-443070933-20240311-B240311AP01_01B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix de vente 2024 « Les Charmes » à Miramont de Guyenne

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étalent présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étalent excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_01B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024 Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Les Charmes » à Miramont de Guyenne comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, Agen le 12 Mars 2024



047-443070933-20240311-B240311AP01_01B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

Les Charmes I résidence Les Charmes MIRAMONT DE GUYENNE

Année de construction : 1998

Référence groupe:

020203

Nb initial de logements :

Date de mise en vente : 24/01/2023

EPCI: CC Pays de Lauzen

Date autorisat" préfectorale : NC

ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant

Nb de logements mis en vente :

No de ventes réalisées :

D

Nb de logements restant à vendre :

Typologie des logements : IND

Observations:

2222	-5.5	4420.2002.00	40.00	Surface	Surface			Prix	Sangray Street Street	Prio	Prix logement occupé			
Ref Let	Nº ville	Réficadastre section n°	Туре	habitatria (m²)	ebitable jardin (m²) (m²) :	VNC au 33/32/23	CRD su 31/12/23	logoment vacant 2024 (0)	Prix logement occupé 2024 (4)	Prior au m² SH (K)	+ value comptable (f)	Reste apelis riterre anticip du prilit (IO		
			lotal	111	1300	15.759	7 312	135 000	121 500		105 741	114 188		
			/Airyanora:	311	1.970	EE 758	7.717	135 000	121 600	1.009	196 X11	22/10/		
5817	1	C 1044, 1201	75	111	1300	15 150	7 312	135 000	121 500	1,095	105 741	134 188		

047-443070933-20240311-B240311AP01_01B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix de vente 2024 « Cezanne » à Miramont de Guyenne

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_01B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Cezanne » à Miramont de Guyenne comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



047-443070933-20240311-B240311AP01_01B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

Cezanne rue Cezanne

MIRAMONT DE GUYENNE

Année de construction : Référence groupe:

020166

No initial de logements :

Date de mise en vente : 24/01/2025

EPCI: CC Pays de Lauzun

Date autorisat* préfectorale : NC

ou par défaut 4 mois après déllo exécutoire : Néant.

Nb de logements mis en vente :

No de ventes réalisées :

0

1

No de logements restant à vendre :

Typologie des logements : IND

Observations:

	22001613	G10 10 40 10 11	1-1	C-40 # 00 001	2000			Prix	Lagrana I	Pris	logement occu	pė
Ref Lgt	NYVES	Réficadastre section n°	Type	Surface habitable (m²)	Surface jardin (m²)	VNC au 31/12/23	ORD au 31/12/23	logement vacant 2024 (C)	Prix logament eccupii 2024 H)	Pytor au m² SH (K)	+ volve comptable (C)	Reste aprilo risent avticip du print (C)
			Total	80	200	14 739	3 602	105 600	- 54 500		79 701	90898
			Majorne	303	307	10.700	3.800	105-000	B# 800	1381	29.201	595 838
3612	14	C627	74	80	200	14 799	3 602	105 800	94500	1 1811	79 703	90898

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix 2024 « L'Abbescat » à Bourlens

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

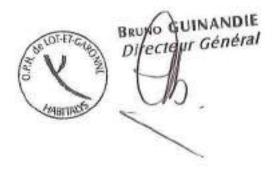
Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « L'Abbescat » à Bourlens comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

L'Abbescat Le Bourg BOURLENS

Année de construction :

010208

Date autorisat* préfectorale : 30/06/2022

Référence groupe : Nb initial de logements : ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant.

Date de mise en vente : 27/01/2022

Nb de logements mis en vente : Nb de ventes réalisées :

EPCI: CC Furnel Vallée du Lot

No de logements restant à vendre :

Typologie des logements : IND

Observations:

	Water care	£44/08/07/0	1		- men		-	Prix	and the same of the same of	Prio	logement occu	pel
Ref Let	M' stile	Réficadastre section d'	Туре	Surface habitable (m²)	Surface jardin (m²)	VWC au 31/12/23	CHD au 31/12/23	logement vacant 2004 (C)	Prix logement occupé 2024 (t)	Prix. nu m² SH (Q)	+ value comptable (Q)	Reste agrés resirré anticip du prés 16
			Total	179	100	81.561	31.357	197 000	172,800		95.489	121 433
			Mayerma	80	41	40 (80	25 694	F6 100	317 450	100	49.736	63716
3938 3940	3	AA 65,92,67 AA 62,94,98	N 4	106 75	75 91	48 180 35 181	20949	91 000	90 900 81 900	858 1 122	42 720 48 719	60 481 60 951

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix 2024 « Les Hauts de Sibaldio II » à Laugnac

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024 Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Les Hauts de Sibaldio II » à Laugnac comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

Les Hauts de Sibaldio II 9 floute de Lusignan Petit LAUGNAC

Année de construction :

1997

Date autorisat^a préfectorale : 30/06/2022

Référence groupe :

010195

ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant

Nb initial de logements :

No de logements mis en vente : No de ventes réalisées :

Date de mise en vente : 27/01/2022 EPCI: CC du Confluent et des Coteaux de

No de logements restant à vendre :

4

Prayssas

Typologie des logements : ND

Observations:

45.0		Ref cadastre	* mar	40.00	225 CV-			Prix	A	Pylo	logement occu	pé
Ref Lgt	N' villa	section s*	Туре	Surface habitable (m²)	Surface jardin (m²)	VNC au 31/12/28	CRD au 51/12/23	logement vacant 2024 (C)	Prix lapement Coccupé 2024 (C)	Prix au m² SH (C)	value comptable (C)	Reste aprils ritumt enticipa du prilis (0)
10.0	- 40		Total	310	1.148	119 502	TU Z16	524 000	471 600		356 (98	401 384
			Manne	78	787	28.606	17,554	121 000	237.900	1.579	98 624	100 346
5779 5780 5781 5782	\$ 1D 11 12	AA 296 AA 296 AA 297	3543	65 104 79 63	190 408 860 190	24 238 38 740 29 042 25 475	14 725 23 506 17 667 14 270	121 900 141 000 131 900 132 900	108 900 126 900 127 900 127 900	1675 1200 1312 1871	54 683 88 151 60 888 34 427	94177 103 344 100 288 103 830

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix 2024 « Les Chênes » à Lacapelle Biron

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024 Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Les Chênes » à Lacapelle Biron comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

Les Chênes 200 Lotissement Les Chênes LACAPELLE BIRON

Année de construction : 2502

Date autorisat* préfectorale : 30/06/2022

Référence groupe : Nb initial de logements :

010233

ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant

Nb de logements mis en vente : No de ventes réalisées :

Date de mise en vente: 27/01/2022

Nb de logements restant à vendre :

EPCI: CC fumel Vallée du Lot

Typologie des logements : IND

Observations.:

	100000	Transactor of the	Name of	Townson A	-2.000	-	i (i)	Prix	and the second	Pro	logament occu	pé
Ref Lgt	N° villa	Ref cardactre section m*	Type	Surface habitable (m²)	Surface jardin (m²)	VNC au 31/12/23	CRD au 31/12/23	logement vecant 2024 (t)	Prixiogement occupé 2024 (C)	Prix aum*SH (Q)	+ value comptable (Q)	Rezze après rissret anticipé du prêt (G
			Total	313	2700	106-365	83.714	539 000	485 100		318735	403.386
			Mayanate	78	1/3	43.551	20.429	134 /50	122,275	1.550	75684	200.848
4059	12	5746	4	77	240	40927	20 100	196 000	122 400	X 550	81,473	102 298
4020	13	E745	4	78	460	41.458	20.968	191 000	117 900	1 512	76 442	97 587
4001	14	E744	4	78	600	41.458	20368	191 000	117.900	1 512	76.442	97 587
4023	13	E743	4	60	1100	42 521	10585	141 000	126 900	1 566	84379	106 015

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix 2024 « Le Maransin » à Gaujac

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Le Maransin » à Gaujac comme au tableau figurant sur la page sulvante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

Le Maransin 1 Lieu-dit Maransin GAUJAC

Année de construction :

1999

Date autorisat* préfectorale : 30/05/2022

Référence groupe :

020211

ou par défaut 4 mais après délib exécutoire : Néant

No initial de logements :

No de lagements mis en vente :

Date de mise en vente: 27/01/2022

No de ventes réalisées :

EPCI: CA Val de Garonne Agglomination

No de logements restant à vendre :

Typologie des logements : IND

Observations:

Fosse septique

		Réficadastre	Type	Surface	******			Prix	SERVICE CO.	FTD	logement occa	pe
Ref Lgt	N' villa	section of	Type	habitable (m²)	Serface jardin (m²)	VNC au 31/12/23	CRD au 31/12/23	logement vacant 2024 (4)	Prix logement occupé 2024 (C)	Prior au m² 5H (C)	+ value comptable (4)	Reste opnis risont anticipal du prét 90
			Total	192	1.800	168 651	334 A73	529 000	468 000		299.569	363 527
			Moyware	73	7(0)	42.168	新 1.88	130 000	112 000	1.00	7d 88J	90.887
3945 3946 3947 3948	3 2 3 4	AK 187,184 AK 186, AK 185 AK 182 AK 189	4 3 4 3	71- 81- 54- 82- 54	500 1000 680 880	47 288 47 289 36 916 47 289 36 916	29 116 12 896 10 506 12 896	136 000 125 000 125 000 135 000 123 000	117 000 122 400 112 500 122 400 110 700	1 488 1 758 1 498 1 790		

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix 2024 « Le Rooy » à Villeneuve sur Lot

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024 Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Le Rooy » à Villeneuve sur Lot comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

Le Rooy 83 rue du Rocy VILLENEUVE SUR LOT

Année de construction :

Date autorisat* préfectorale : 30/06/2022

Référence groupe : No initial de logements :

010280

ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant

No de logements mis en vente :

Date de mise en vente : 27/01/2022

No de ventes réalisées :

Nii de logements restant à vendre :

EPCI: CA du Grand Villeneuvois

Typologie des lagements : IND

Observations:

10000		B0000000000000000000000000000000000000		(George 20)	and and			Prix	Service Control	PYIN	logement occu	pé
Ref Lgt	Modla	Ref cadastre section n°	Туре	Surface habitable (m*)	Sarface jarde (m²)	VNC au 31/12/23	CRD as 51/12/23	logsment vacant 2024 (K)	Prix logement occupé 2024 (C)	eum ³ SH (Q)	+ value comptable (C)	Reste apols risont articipo du priit (I)
			Yetai	510	3700	11,279	1.670	100 000	90 000		28 772	82 330
			Expansion	- 84	49	7.665	360	.12 500	21 250	20	2 100	10 301
258/429 240/429 342/424 344/424	10/9 12/11 94/13 15/16	DX 562 DX 563 DX 164 DX 565	4/4 5/3 4/4 5/3	225 220 233 220	1100 900 900 800	16 221 16 413 16 221 14 418	1 080 1 800 1 080 1 808	15 000 15 000 15 000 15 000	22 500 22 500 22 500 22 500	167 188 167 188	6279 8081 6273 8081	20 470 20 695 20 470 20 695

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix 2024 « Les Claux » à Marcellus

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024 Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Les Claux » à Marcellus comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

Les Claux

MARCELLUS

Année de construction :

1998

Date autorisat^a préfectorale : 15/07/2021

Référence groupe : Nb initial de logements : 020201

ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant

No de logements mis en vente :

Date de mise en vente : 28/01/2021

No de ventes réalisées :

EPCI: CA Val de Garonne Agglomération

Nb de logements restant à vendre :

Typologie des logements : NO

Observations

10 por 10		W. W. C. W. C.	7400	4004000	1901-000			Prix	Target Street, 19	Pris	logement occu	pá
Ref Lgt	N° villa	Réf cadastre section n'	Type	Surface habitable (m²)	jardis jardis (m²)	VNC au 31/12/23	CRD as 31/12/23	logement vaccent 2024 (C)	Prix logoment occupé 2024 (Q	Prix au m² SH (K)	+value comptable (E)	Resta sprés risent anticipé du prêt (4
			Total	309	1900	111 816	56 887	383 000	344 700		232.864	288 613
			Mayerne	10	633	17.270	10.926	127 667	114 900	1 654	77 621	50 304
3815 3815	9 9 4	A-0.03 A-0.04 AH 279	3 3	79 65 15	700 700 500	42,239 34,782 34,782	21 200 37 448 17 448	135 000 132 000 122 000	125100 109800 109800	1 394 1 699 1 899	12 827 15 018 15 018	103 900 92 957 92 157

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix 2024 « Les Ormeaux » à Pont du Casse

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Les Ormeaux » à Pont du Casse comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

Les Ormeaux PONT DU CASSE

Année de construction :

1995

Date autorisat* préfectorale : 15/07/2021

Référence groupe : Nb initial de logements :

010170 11 ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant No de logements mis en vente :

11

9

Date de mise en vente :

28/01/2021

Nb de ventes réalisées :

2

EPCI: CA Aggiomération d'Agen

No de logements restant à vendre :

Typologie des logements : IND

Observations:

l' villa	Réficadastre section n°	Type	Serface habitable	Surface jardin	VMCau	CRD au	Prix	Prix lagement occupé 2024	FIX	+value	Meets apris
		100000	(m*)	(m)	51/12/23	31/12/23	vacant 2024 (K)	(4)	aum*SH (C)	comptable (C)	rbamt anticipal duprêt (0)
		Total	932	1078	254 844	223 363	1429 000	1 286 100	- 20000	1021256	1.062.737
16		Mayerna	304	340	29.427	24.818	138 970	142 900	2 300	113 472	216 962
1	AF 194	3	84	168	23 870	50 331	141 000	126 900	1.511	109 080	106 769
3			118	97	33 532	28 280	169 000	152 100	1 288	118 568	123 820
4	AF 199	5	138	96	39 582	28 280	169 000	152 100	1 280	118 566	123 820
5	AF 192	4	100	1,07	39 965	24 445	158 000	141 200	1.994	119 118	117.755
6	AF 198		100	1,01	28 965	24 445	158 000	141 200	1 204	113 115	117 755
	A7 191	30	302	106	28 965	24 445	158 000	141 300	1 394	113 115	117 799
8	AF 187	4	102	100	20 005	24 445	158 000	141 200	1.094	119 715	117 755
	AF 190	4	102	105	28 985	24 445	158 000	141 200	1 224	113 115	117 755
11	AF 189	4	102	195	28 985	24 445	160 000	144 000	1.412	7.77 9.71 7.70	119 555
	100	1 AF 194 3 AF 193 4 AF 199 5 AF 190 6 AF 198 7 AF 191 8 AF 197 \$ AF 190	1 AF 194 3 3 AF 193 5 4 AF 199 5 5 AF 199 4 6 AF 199 4 7 AF 191 4 8 AF 197 4 9 AF 190 4	AF 194 3 84 3 3 3 3 3 3 3 3 3	AF 194 3 84 168 3 84 168 3 84 168 3 84 168 3 84 168 3 84 168 3 84 168 3 84 168 3 1	AF 194 3 84 168 25 870	AP 194 3 84 168 25 870 20 331 3 3 3 3 3 3 3 3 3	AP 194 3 84 268 25 870 20 331 141 000 3 AP 193 5 218 97 33 532 38 280 169 000 4 AP 190 5 118 96 33 532 28 280 169 000 5 AP 192 4 200 207 39 885 24 445 28 800 27 AP 198 4 200 207 28 585 24 445 28 800 27 AP 191 4 202 205 28 585 24 445 25 800 28 AP 197 4 202 205 28 985 24 445 25 800 28 AP 197 4 202 205 28 985 24 445 25 800 28 AP 197 4 202 205 28 985 24 445 25 800 28 28 28 28 28 28 28	Moyerne	Monte 108 130 15 15 15 15 15 15 15 1	Monte 108 130 15 15 15 15 15 15 15 1

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix 2024 « Berges Avances » à Argenton

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024 Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Berges Avances » à Argenton comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

Berges Avances Berges de l'Avance ARGENTON

Année de construction :

1993

Date autorisat* préfectorale :

15/06/2021

Référence groupe : Nb initial de logements :

020148

ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant

No de logements mis en vente : No de ventes réalisées :

Date de mise en vente : 28/01/2021 EPCI: CC des Coteaux et Landes de

6

No de logements restant à vendre :

Gascogne

Typologie des logements : IND

Observations:

Fosse septique

200		Diff on Leature			-	123		Prix	***************************************	Pro	logement occu	pé
R#f Lgt	N° villa	Ref cadastre section n'	Type	Surface habitable (#1*)	Surface jerdin (m*)	VNC au 31/12/23	CRD au 31/12/25	logement vacant 2024 (K)	Prix lagement occupé 2004 (C)	Prix au m² SH (4)	-value comprable (K)	Please après risurré seticipé du prêt (0
			Total	356	1.500	131.883	40.76E	526 000	473 400		341,547	432 631
			Maganine	17	250	21376	4.795	27.667	78 500	2.311	16 936	72 105
1855	1-76	C1047	2	50	170	18 519	5.720	47 000	60 300	1 306	41.781	54574
1356	2-68	C1048	2	50	200	18 519	5 726	57 OOO	60 300	1 356	41.781	54 574
1357	3-64	C1049	3 3	54	352	39 704	7 329	98 000	88 100	1 378	54 496	80 971
1258	6-55	C10E0		64	300	19 704	7 329	98 000	98 200	1.878	64 456	80 871
1859	5-48	C1051	3	64	242	23 704	7 329	98 000	88 200	1.578	54 495	80 871
1360	640	C1062	3	64	242	13 704	7 829	98 000	88 100	1 178	54.496	80 871

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Récaption par le préfet : 15/03/2024 Pour l'autorité compétente per délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix 2024 « Saint-Exupery » à Bon-Encontre

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



D47-443070933-20240311-8240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Récaption par le projet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Saint-Exupery » à Bon-Encontre comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS

2024

Saint Exupéry 1 rue Jean Mermoz BON-ENCONTRE

Année de construction :

1995

Date autorisat' préfectorale: 19/11/2020

Référence groupe: 010243

ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : 19/11/2020

Nb initial de logements :

20

Nb de logements mis en vente :

Date de mise en vente: 06/02/2020

Nb de ventes réalisées :

4

EPCI: CA Agglomération d'Agen

Nb de logements restant à vendre :

16

Typologie des logements : IND

Observations:

Manque autorisation Prefet villa 5 - DPE

						Paramore.	VNC nu	CRD au	Marsary result	San Mariana S	Pri	a logement occ	
Réf Lgt	n- villa	Réf cadastre section n°	Туре	Surface parcelle (m²)	Surface habitable (m²)	Surface jardin (m²)	31-déc 2023	31-déc 2023	Prix logement vacant (€) 2024	Prix logement occupé (€) 2024	Prix au m² SN (€)	+ value comptable (4)	rbsmt anticipé du prét
- 10			Total	3 922	1.284	2 406	700 384	597 005	7 745 000	1 966 200		1265 836	1369195
- 500		11 8	tayonna-	245	79	161	43 773	37,00	140 325	122 888	£564	79.115	45.579
3566	1	AO 401	5	237	91	151	40 000	42 981	158 000	142 200	1563	102 200	99 219
3567	2	AO 400	5	247	91	160	40 000	42 981	158 000	142 200	1563	102 200	99 219
3568	3	AD 399	6	287	100	200	40 000	47 231	164 000	147 600	1 476	107 600	100 369
3569	4	AO 398	6	205	100	118	40 000	47 231	164 000	147 600	1 475	107 600	100 369
3570	5	AD 397	5	223	91	136	40 000	42 981	158 000	142 200	1563	102 200	99 219
3577	12	AO 253, 254, 249	4	250	90	150	40 000	42 508	153 000	127 000	1 411	87 000	84 492
3578	13	AO 253, 254, 249	4	250	90	150	40 000	42 508	153,000	127 000	1411	87 000	84 492
3579	34	AO 253, 254, 249	3	250	70	150	40 000	33 062	130 000	110 000	1571	70.000	76 938
3580	15	AO 253, 254, 249	3	250	70	150	40 000	33 062	130 000	110 000	1571	70 000	76 938
3581	15 26 17	AO 253, 254, 249	2	250	52	150	40 000	29 283	106 000	89 000	1 435	49 000	59 717
3582	17	AO 253, 254, 249	2	250	55	150	40 000	25 977	100.000	83 000	1 618	49 000	63 023
3583	18	AO 253, 254, 249	3	250	70	150	40 000	33 062	130 000	110 000	1571	70 000	76 938
3584	1	AO 402	3	183	71	88	55 091	33 534	134 000	120 600	1.699	65 509	87 066
3586	3	AO 404	3	222	71	127	55 091	33 534	134 000	120 600	1 699	65 509	87 066
3600	17	AO 407	3	351	71	256	55 091	33 534	134 000	120 600	1 699	65 309	87 066
3601	18	AO 408	3	217	71	122	55 091	33 534	134 000	120 600	1699	65 509	87 066

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix 2024 « Pachou » à Saint-Sixte

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

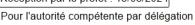
Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024





Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Pachou » à Saint-Sixte comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

Pachou 87 rue de Pachou SAINT SIXTE

Année de construction :

1997

Date autorisat* préfectorale : 29/09/2020

Référence groupe :

010191

ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néart.

No initial de logements : Date de mise en vente : 5

No de lagements mis en vente : No de ventes réalisées :

2

06/02/2020

EPCI: CA Agglomération s'Agen

No de logements restant à vendre :

Typologie des logements : IND

Observations:

Réf Let		Réf cadastre	Type	Surface	40000			Prix	Secretary Control	Pris	logement occu	pē
-61	N° villa	section it*		habitable (m²)	Surface jamin (m²)	VNC au 31/12/23	CRD au 31/12/23	logement vacant 2024 (f)	Prix logement Coccupii 2004 HO	Prix au m² SH (f)	+ value comptable (C)	Reste après risme anticip du près (0
			Total	255	871	83 529	18 638	899 (00)	359 100		175 571	320 462
		- 16	Alleman	34	229	27,601	12 000	155 000	119.200	1.417	05.857	106 823
1760 1771 1772	2 4 6	\$028 8026 8025	3 4 4 4	95 87 87	291 205 273	26 082 18 725 18 725	12 05 13 287 13 287	119 000 140 000 140 000	107 100 107 100 126 000 126 000	1.415 1.456 1.448 1.448	95.857 83.008 97.277 97.277	95 085 112 718 112 718

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix 2024 « Théophile de Viau I » au Passage d'Agen

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Théophile de Viau I » au Passage d'Agen comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

Theophile de Viau I Rue Theophile de Viau LE PASSAGE

Année de construction :

1981

Date autorisat* préfectorale : 12/11/2020

Référence groupe :

010059

ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant

20 No initial de logements : 06/02/2020

No de logements mis en venta :

2 18

Date de mise en vente :

No de ventes réalisées :

-16

EPCI: CA Agglomération d'Agen

No de logements restant à vendre :

Typologie des logements : IVD

Dbservations:

			1				- V	Prix		Pro	logement occu	pè
igt	nº villa	Réf cadastre section n°	Type	Surface habitable (m²)	Surface jardin (m/)	VNC au 31/12/23	CRD au 31/12/23	logement varient 2024 (4)	Prix logement occupé 2024 (C)	Prix sum² SH (Q)	+ velue comptable (4)	Reste sprés risunt snéicipi du prêt (0
			Total	181	179	16 466		281 000	252 900		236 484	252 900
- 2			Мауапти	П	-48	-1 (02)		-07.560	(15.800	4273	-10 777	-53 806
2311	20	AS 152 AS 161	4 4H	83 98	40 150	7 551 8 915	0	136 000 145 000	130 400 180 500	1 475 1 382	114 849 121 585	121 400 190 500

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix 2024 « Bellevue I » au Passage d'Agen

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024 Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Bellevue I » au Passage d'Agen comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

Believue I 2 Rue Gaston Canié LE PASSAGE

Année de construction :

Date autorisat' préfectorale : 13/12/2018

Référence groupe : No initial de logements : 010132

ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant

18

No de logements mis en vente :

18

Date de mise en verte : 10/12/2002

No de ventes réalisées :

14

EPC: CA Agglomération d'Agen

No de logements restant à vendre :

4

Typologie des logements : INCI

		Réficadastre	Time	Surface	Surface	1 1		Prix	and a state of the	PTIG	logement occu	ge.
Ref Lgt	n° vilp	section of	Туре	habitable (m²)	jardin (m²)	VNCau 31/12/25	CRD au 31/12/23	logement vacant 2004 (f)	Prix logement occupé 2024 (C)	au m² SH HG	+ value comptable (0)	Rente après farmt anticipe du prêt (Q
			Total.	332	1717	49.810		620 000	SEZ 800		512 990	562 800
			Meyerster	88	-306	32 453		182,000	140 700	1.695	128297	249.709
9199 3195 5190 8202	2 4 5 11	AM 199 AM 198 AM 82 AM 79	4 4 4 4		200 200 2119 2005	12.453 12.453 12.453 12.453	0 0 0	160000 154000 150000 156000	144 900 129 900 136 300 141 700	1 740 1 600 1 642 1 707	132447 127447 12847 128247	144 900 139 900 138 900 141 700

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix de vente « Lous Casse » à Pont du Casse

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024 Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Lous Casse » à Pont du Casse comme au tableau figurant sur la page sulvante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

Lous Casses

Rue Jasmin, impasse Scaliger et Impasse Lacépède PONT DU CASSE

Année de construction :

Date autorisat* préfectorale : 13/12/2018

Référence groupe : Nb initial de logements : 010131 41

ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant

Date de mise en vente : 15/10/2010

Nb de logements mis en vente : No de ventes réalisées : 41 37

No de logements restant à vendre :

4

EPCI: CA Agglomération d'Agen

Typologie des logements : IND

				and the second	The state of			Prix	44.4	1,000	logement occup	per to-
at at	N° vila	Réf cadattre section n°	Туре	Surface habitable (m²)	Surface jardin (m²)	VNCau 31/12/23	CRD au 31/12/23	logement wecant 2024 (C)	Prix logament occupé 2024 (C)	Prix au m² SH (E)	+value comptable (f)	Reste agrici fesires anticip du préts (K)
- 1			Total	265	364	85 118	27.166	515 000	463.500	13.00	378 382	436 334
	V		Mayerne	67	H	21290	6.291	128750	115 876	2729	54,555	-109 (884
11.75 11.79 11.90 11.91	5 Jacobs 9 scaliger 20 Isospéde 22 Isospéde	AP 108 AP 133 AP 188 AP 187	34 49 30 2	65 52 65 57	48 1322 75 118	20 588 25 947 20 568 18 036	6 584 E 283 E 584 5 756	181000 148000 130000 106000	117 900 123 200 117 000 95 400	1814 1634 1800 1674	97 332 107 258 96 432 77 364	111 336 134 919 110 436 83 644

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix 2024 « Le Lac » à Puymirol

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024 Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Le Lac » à Puymirol comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

Le lac

PUYMIROL

Aznée de construction :

1990

Date autorisat* préfectorale : 13/12/2018

Référence groupe : No initial de logements : 010129

ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant

No de logements mis en vente :

Date de mise en vente :

Nh de ventes réalisées :

18/01/2012

Nb de logements restant à vendre :

EPOI: CC Porte d'Aquitaine en Pays de

Typologie des logements : IND

Serres

	lagement occup	Prix		PER			distant.	Section 1	430	Ref cadastre		
Reste après risent anticip du près (6)	+value comptable (C)	Prix su m² SH {Q	Prix logement accupé 2024 (G)	logement vacant 2024 (4)	CRD as 31/12/23	VNC au 31/12/23	Surface jardin (m²)	Surface habitable (m²)	Type	section n'	M* villa	igt.
222 158	136 265		755 800	252 000	15 84L	22 555	676	100	Total		- 1	
222 198	126.265	3.255	235.600	792.000	13 642	59 555	670	384	Myenne	2000		to the same
98 E58 123 300	58 297 77 967	1 549 1 717	105 300 130 500	117 000 145 000	6.442 7.200	47 cm. 52 588	225 442	38 76	4	E 1026 E 1024	2	3143 4426

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix 2024 « Les Thermes » à Castelculier

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étalent excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024 Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Les Thermes » à Castelculier comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

Les Thermes rues du Sénéchal Balzac d' Entragues et Mercadieu CASTELCULIER

Année de construction :

Date autorisat' préfectorale : 13/12/2018

Référence groupe : No initial de logements : 010127 13

ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant Nb de logements mis en vente :

13

Date de mise en vente : 10/12/2002

No de ventes réalisées :

11

EPCI: CA Agglomération d'Agen

No de logements restant è vendre :

2

Typologie des logements : MD

C'villa	Ref cadastre section n°	Type	Surface habitable	Surface jardin	NAME OF	042207	Prix logsment	Prix logement	Prix	Tvalue	Resteaprés
			(m²)	(m²)	VWC au 31/12/23	21/12/23	vacant 2024 (4)	occupé 2024 (Q)	au m³ 534 (Q)	comptable (C) 234 503 217 236	rbornt anticipe du prêt (Q
		Total	260	311	91.587	15 800	218 000	286200		234 603	270399
		Mejennir.	87	11259	25.794	7,000	13.9 000	193 100	3.705	207.200	225300
6	AD 462 AD 464 et 466	4	80 80	154	25 794 25 794	7900. 7900.	159 000 159 000	143100 143100	1 769 1 769	117 306 117 306	135 200 135 200
	G d		Mayerna	Meyenne 80	Mayerna 88 159	2 AD 462 4 80 154 25 794	2 AD 462 4 80 154 25 794 7 900	2 AD 462 4 80 154 25 794 7 801 159 000	2 AD 462 4 80 154 25 794 7 901 159 000 143 100	2 AD 462 4 80 154 25 794 7 901 159 000 143 100 1 789	2 AD 462 4 80 154 25 794 7 901 159 000 143 100 1 789 117 355

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix 2024 « Les Tilleuls I » à Colayrac

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

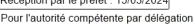
Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024





Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Les Tilleuls I » à Colayrac comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

Les Tilleuls I

Rue Magali Forabosco & rue des Tilleuls COLAYRAC SAINT CIRQ

Année de construction :

1989

Date autorisat* préfectorale : 11/06/2019

Référence groupe : Nb initial de logements : 010121

ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant

16 25/01/2018 Nb de logements mis en vente : No de ventes réalisées : 16

Date de mise en vente :

12 4

EPCI: CA Agglomération d'Agen

Nb de logements restant à vendre :

Typologie des logements : IND

	the Statement Committee of the Statement Committ	Carried Carried	142225	0.475800.00	1000000			Prix	Secretary Artists	Frist	legament occu	p4
lgt	nº villa.	Ref cadastre section n*	Type.	Surface habitable (re²)	Surface jardin (m²)	VNC au 31/12/23	CRD es 31/12/23	logament vacent 2024 (C)	Prix logement occupé 2024	au m² SH (Q	omptable	Meste après ritsom anticipé du prin (K)
			Total	282	965	43 804		446 000	401 900		317 596	401 400
			Mecanium:	21	761	1D 851		111.000	100 000	1.663	18 388	100 258
3009 3014 3015 9015	0 Rue Magali Forabo 7-7 rue des Tilleufs 8-8 rue des Tilleufs 9-9 rue des Tilleufs	£ 2879 £ 2873 £ 2072 £ 2871		21 68 48 23 83	-	THE RESERVE AND ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN	0 0 0	and the second second second	90 900 88 300 111 900 111 900	1 863 1 324 1 838 1 345 1 345	317 596 82 365 79 487 80 707 80 707 98 707	

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix 2024 « Le Vignoble » à Castelmoron Sur Lot

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024 Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Le Vignoble » à Castelmoron Sur Lot comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

Le Vignoble lieu-dit Larzille CASTELMORON SUR LOT

Année de construction :

Référence groupe :

020115

Mb initial de logements : Date de mise en vente: 21/12/2005

EPCI: CC Lot et Tolzac

Date autorisat* préfectorale : 13/12/2019

ou par défaut 4 mois agrès délib exécutoire : Néant

No de lagements mis en vente : No de ventes réalisées :

No de logements restant à vendre :

Typologie des logements : IND

	Comme	Wind Control	1.					Prix		Fris	logement occu	pii
nef Lgt	N° villa	Rif cadustra section n'	Туря	Surface habitable (m²)	Surface jardin (m/)	VNC au 81/12/23	CRD as 31/12/23	logement vacant 2024 (C)	Prix logement Coccupé 2024	Prix su m² SH HG	+xultu comptable (C)	Reste après risent avticip du prét (0
			Total	345	797	48.749	12.798	224 000	201.600		152 854	188 800
			Mayerire -	73	394	38 375	# 300	112.000	200300	1381	76 427	54481
2992 2996	7	AX 312 et 322 AX 318	1	77. 88	474 333	20 696 22 860	6 796 6 002	118 000 106 000	106 200 95 400	1.579 1.409	80 334 72 540	99 404 89 396

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix 2024 « Les Hauts de Sibaldio I » à Laugnac

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mrne. GROSSIAS, Administratrice, Mrne PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mrne SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024 Pour l'autorité compétente par délégation

Pour rautorite

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Les Hauts de Sibaldio I » à Laugnac comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

Les Hauts de Sibaldio I Route de Lusignan-Petit LAUGNAC

Année de construction :

1988

Date autorisat* préfectorale :

Référence groupe : Nb initial de logements : 010114

ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant

Nb de logements mis en vente :

Date de mise en vente :

18/12/2008

Nb de ventes réalisées :

EPCI: CC du Confluent et des Coteaux de

No de logements restant à vendre :

Praystas

Typologie des logements: 940

the	hel cadastre section n'	Тури	Surface (tabitable	Surface jardis		5000	Prix logsmont	Prixlogement	Princ	Tvolus	Restar aprels
			6e7)	(m²)	31/12/23	CFD au 31/12/23	vacant 2024 (4)	occupé 2024 (¢	au m² 5H (C)	au m² 5H comptable (C) (C) (C) 153.767	ritsmt anticipe du polit HC
- 20		Total	352	701	48.733	16 439	225 000	202,500		153.767	186 001
	- 5	Mayenne	.76	342	24,307	8.250	112 500	107.250	1.007	76 883	0.000
5	AA 155 AA 155	4	65	152 134	22 122 26 611	7490 9009	104 000 121 000	93-600 108-900	1 357 1 312	71.478 82.288	86 110 99 891
	1 5	1 AA 159	1 AA159 3	1 AA.159 3 69	1 AA159 3 69 152	1 AA 159 3 69 152 22 122	AA-159 3 69 152 22.122 7.490	Total 152 200 48.713 16.609 225.000 Attacher	Total 152 208 48 733 16 909 225 000 202 500 Attyretire 26 540 24 567 8 250 122 500 102 250 1 AA 159 3 69 152 22 122 7 490 104 000 93 600	Total 152 286 48 733 16 499 225 000 202 500 Adapteine 26 548 24 549 225 000 102 250 8 549 102 500 102 250 8 549 102 500 102 250 8 549 102 500	Total 152 286 48 733 16 409 225 000 202 500 153 767 Mayerine 26 547 24 567 8 250 112 550 102 550 8 250 77 800 1 AA 159 3 69 152 22 122 7 490 104 000 93 600 1 357 71 478

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix 2024 « Le Peyroulé » à Fargues sur Ourbise

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Le Peyroulé » à Fargues sur Ourbise comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, Agen le 12 Mars 2024



BRUNE GUINANDIE Directeur Général

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

Le Peyroulé

FARGUES SUR OURBISE

Année de construction :

Date autorisat* préfectorale : 13/12/2018

Référence groupe : Nb initial de logements :

020113

ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant

No de logements mis en vente :

Date de mise en vente : 31/01/2013

No de ventes réalisées :

EPCI: CC des Coteaux et Landes de

Nb de logaments restant à vendre :

Gascogne

Typologie des logements : IND

000		V240900	2000	7459(6)	1202204			Prix	2012/04/30	Pris	logement occu	pé
Ref Let	N* viita	Ref cadastre section n*	Туре	Surface habitable (m²)	Surface jardin (m²)	VWC 81 81/12/28	CRO au a1/12/23	logement vacant 2024 (K)	Prix logament occupé 2004 (4)	Prix sum ¹ SH (Q)	+ value comptable (K)	Roste après rboret anticipi du prêt (G
- 1			Time	75	400	24 322	6.003	110 000	29 000		74 070	00311
Secretary of the last		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Misense	_ B	490	24 321	8 6 8 9	410 000	29 000	1 310	70 676	59.00
2974	±.	A 456 & 458	3	73	490	24 521	8 600	110 000	99 000	1 256	74 678	90 233

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix 2024 « Henri Toussaint » à Fumel

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024 Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Henri Toussaint » à Fumel comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, Agen le 12 Mars 2024



Bruno GUINANDIE Directeur Général

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

Henri Toussaint rue Emile Barthe FUMEL

Année de construction :

Date autorisat* prefectorale : 13/12/2018

Référence groupe : Nb initial de logements : 010112 10 ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant

Date de mise en vente : 01/07/2010

Nb de logements mis en vente : No de ventes réalisées :

EPCI: OC Fumel Vallée du Lot

No de logements restant à vendre :

Typologie des logements : ND

Observations:

loc 2962 = garage 0483, loc 2970 = garage 0484, loc 2964 = garage 0486, loc 2971 = garage 0488, loc 2966 = garage 0483

	15295554.5	E46-11-11-11-11			W. W.	9 9		Prix		Pris	x logement occu	pé
nef Let	M*villa	Riff cadestre section n*	Туре	Surface habitable (m*)	Surface jardin (m²)	VNC au 33/12/28	CRD au 31/12/23	logement vacant 2024 (C)	Prix logement occupé 2024 (II)	Prix zw.m² SH (Q)	e value comptshile (Q)	rbarnt anticipal du prêt (G
			Tetal	405	1.024	137.787		157 000	321 300		183,583	321300
		- 66	OVALLE	All	300	17.553		71 410	84,260	753	38 707	64290
2962	1	AD 401 & 404	4.	81	181	17 553	0	71 000	63 900	799	96 847	68,900
2964	10	AD 174 & 411	4	81	214	17 558	0	71 000	63 900	789	36 347	83 900
2966	29	AD 169, 428, 400 & 402	48	B1	211	17.588	0	72 000	54 800	800	37 247	64 900
2986	4	AD 177 & 403		81	214	27.553	0	71 000	63 900	789	36 347	68 900
2971	27	AD 399 & 427	4	BI	204	17 558	e	72 000	64800	acc	57 247	44900

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix 2024 « Beoulaygues » à Pont du Casse

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024 Pour l'autorité compétente par délégation

Pour rautorité

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Beoulaygues » à Pont du Casse comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, Agen le 12 Mars 2024



Brono GUINANDIE Directeur Général

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

Rue du Moulin PONT DU CASSE

Année de construction : 1988

010108

Date autorisat^e préfectorale :

04/03/2019

Référence groupe : 010108 Nb initial de logements : 16

Nb de logements mis en vente :

ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néent

16

Date de mise en venta: 25/01/2018

Nb de ventes réalisées :

6

EPCI: CA Agglomération d'Agen

Nb de logements restant à vendre :

10

Typologie des logements : INO

		The second second						Prix		Prin	lagement occu	pé
Ref N°	villa	Réficadastre section n°	Туре	Surface tubicable (m²)	Surface jardin (m²)	VNC au 31/12/23	CMD au 31/12/23	logement vacant 2024 (K)	Prixiogement occupé 2024 (C)	Prix aum ² SM (K)	+ value comptable (K)	Reste après rbomt avricipi du prêt (IO
			Total	520	125	149 526	12 114	1 048 000	049 200		792 674	920 866
100	- 3		Moyener	- 53	-88	26953	2,731:	204 BD0	84.000	1781	79 367	12 007
2905	3	AV 275	2	40	50	13850	2.069	102 000	91,800	1.871	77.950	89 730
2906	S	AV 274	2	49	71	13 850	2.069	102 000	91 900	1.879	77.950	89 730
2908	0	AV 272	2	49	47	13850	2.069	38,000	88 200	1.800	74350	58 333
2909	11	AV 271	3	62	95	17 525	2.518	110 000	106 200	1.711	88 675	109 582
2900	53	AV 270	3	62	94	17.525	2 618	118 000	106 200	1 713	88 675	509 582
2901	15	AV 259	2	40	76	13.650	2.069	98,000	88 200	1.800	74350	86 131
2952	17	AV 298	2	49	77	13.850	2.069	98 000	88 200	1.800	74350	86 131
2554	21	AV 255	2	49	73	13 850	2.069	98 000	88 200	1 800	74950	86 131
2535	25	AV 264	2.	49 62	85	13 850	2.089	98 000	88 200	1 800	74350	86 131
1517	27	AV 263	3	62	124	17525	2.618	118 000	106 200	1.715	88 675	508-582

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix 2024 « Fernand Joubes » à La Sauvetat sur Lède

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024 Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Fernand Joubes » à La Sauvetat sur Lède comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

Fernand Joubes Le Bourg LA SAUVETAT SUR LEDE

Année de construction :

1988

Date autorisat" préfectorale : 13/12/2018

Référence groupe :

010106

ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant

Nb initial de logements :

EPCI: CC des Bastides en Haut Agenais

No de logements mis en vente :

Date de mise en vente :

18/12/2008

No de ventes réalisées : Nh de logements restant à vendre :

Perigord.

Typologie des logements : ND

Observations |

33	1200	26123125020111	1200	140800	2020			Prix	2390000000	Pylo	logement occu	pé
Ref Lgt	N' villa	Réficadastre soction s'	Түри	Surface habitable (m²)	Surface jards (m²)	VNC au 31/12/23	ORD au 31/12/23	logement vacant 2024 (C)	Prix logement occupé 2024 (C)	Prix pu m² SH (K)	+ volue comptable (C)	Reste aprils riturnt smilelp du polit (C)
			Total	60	36	17.765	1-452	79 000	65 700		47 914	60246
	100		Mayeene	10	N.	17.7(0	5407	73 000	65.700	502	47.554	(0.340)
2879	1	83316	1	68	36	17 785	5452	75 000	85 700	952	47 934	60248

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix 2024 « Beauséjour V » à Saint Sylvestre sur Lot

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024 Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Beauséjour V » à Saint Sylvestre sur Lot comme au tableau figurant sur la page sulvante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

Beausejour V

Chemin des Bourreliers, avenue de la Myre Mory & Jean Moulin

ST-SYLVESTRE/LOT

Année de construction : 1987

Date autorisat^e préfectorale : 28/03/2019

Référence groupe : Nb initial de logements : 010102 10 ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant

Nb de logements mis en vente :

Date de mise en vente : 25/01/2018 Nb de ventes réalisées :

10 4

EPCI: CC Furnel Vallée du Lot

Nb de logements restant à vendre :

6

Typologie des logements : NO

			525333	82520.00	2332514			Pds:	LANGUAGE .	Prio	logement occur	pé
Ref Lgt	N° villa	Réficadastre section n'	Туре	Surface hobitable (m²)	Surface jardin (m²)	VNC au 31/12/23	CRD au 31/12/23	logement vacant 2024 (f)	Prix logement occupé 2024 (C)	Prix av.m³ SH (4)	+ value comptable (0)	Reste après risont anticipé du prés (IO
			10001	440	211	341796	16 909	650 000	\$65 000		443 202	568 092
SUP.AT	C. C. C. C. C. C. C.	000000 T	Mayerne	75	35	73 (13)	2.835	108 339	97 500	1.342	73 867	94 682
2851	Chemin des Sourrell	AW 81	3.	66	12	21 170	2.536	103 000	92 700	1.405	71.430	90 164
2852	Chemin des Bourrel	AW 83	3.	65	38	21 170	2.556	105 000	92 700	1.408	71.430	90 164
2,655	avenue de la Myre N	WW 96	9	66	90	25 170	3.536	103 000	92.700	1.405	71.490	90 164
2857	\$2-5 rue Jean Moulin	AW 69	4	88	42	28 360	3 382	119 000	107 100	1.217	78 740	108.718
2858	15-6 rue Jean Moulin	AW 68	3	66	34	21 170	2.536	105 000	92 700	1.405	71.490	90 154
2859	34-2 rue Jean Moulin	Ta ww	4	66 88	45	28 160	3 382	119 000	107 100	1217	76740	100 718

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix 2024 « Les Berges de Seguran » à Pont du Casse

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024 Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Les Berges de Seguran » à Pont du Casse comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, Agen le 12 Mars 2024



Brono GUINANDIE Directiour Général

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

Les Berges de Seguran

PONT DU CASSE

Année de construction : 1987

au nor döfaut 4 mais acebs dällik aväss da

Date autorisat* préfectorale : 13/12/2018

Référence groupe : 010095

ou per défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant.

Nb initial de logements : 14

Nb de logements mis en vente : 14

Date de mise en vente : 10/12/2002

No de ventes réalisées : 12

EPCI: CA Agglomération d'Agen

Nb de logements restant à vendre :

Typologie des logements : IND

		212	12.1		2.7			Prix		Fris	lagement occu	pé
ndë Lgt	N°ville	Rif cadastre section o'	Туре	Surface habitable (m²)	Surface Jardin (m²)	VNC au 31/12/23	CRD au 31/12/23	logement vacant 2024 (C)	Prix logament occupi 2024 (0)	Prix sum ^r SH NO	+valse comptable (K)	Raste spritt roant anticip du prilt (0
100			Total	150	794	45 787	9	901 000	270 900		225 620	270 900
177	-		Moyenne.	75	397	22 640		150 500	135450	1.80E	112-010	135.650
3691 2696	9 15	AR117 AR125	3	75 79	923 475	22 640 22 640	0	149 000 152 900	134 300 136 800	1.785 1.804	114 160	134 100 136 800

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix 2024 « Plaine du Levant » à BON ENCONTRE

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024 Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Plaine du Levant » à BON ENCONTRE comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, Agen le 12 Mars 2024



Bruno GUINANDIE

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

Plaine Du Levant Rond Point Charles de Gaulle **BON-ENCONTRE**

Année de construction :

010094

Date autorisat* préfectorale : 04/10/2023

Référence groupe : No initial de logements :

ou par défaut 4 mois agrès délib exécutoire : Néant.

Nb de logements mis en vente :

No de ventes réalisées :

24 12

Date de mise en vente: 24/01/2023

24

Nb de l'ogements restant à vendre :

12

EPCI: CA Agglomération d'Agen.

Typologie des logements : IND

		497000000	Type	Contract of				Prix		Pris	logoment occa	pé -
Ref Lgt	N°villa	Réf cadastre section n'	Туре	Surface habitable (m ²)	Surface jardin (m²)	VNC au 31/12/23	CRD au 31/12/23	logement vacant 2024 (C)	Prix logement occupé 2024 (C)	this au m² 5hi (C)	rvalee comptable (C)	Reste oprés résent amicip du prés 10
			Total	173	868	500 317	269 412	1,195 000	1 255 500		754 183	986 068
		- 1	Mountee	0.5	77	47 710	33.452	111/1/250	104 625	1.03	42 815	82 174
2660	2	AD 292	- 6	87	-138	56 187	30 244	351 000	135 900	1562	79 713	109 656
2663	5	AD 296	1	33.	12	20.021	10.776	67 000	60 300	1945	40 279	49 524
2664	6	A0 257	1.	51	34	20 021	10.776	57 000	60300	1 945	40 370	49 534
2665	7	AD 287	1	74	49	47 79L	25 725	129 000	116100	1 569	68 309	90379
2664	7 8	AC 303	1	73	70	47 145	25 377	127 000	114300	1 966	67 155	88 929
1670	12	AD 282		74	88	47 751	25 725	329 000	118 100	1.989	56 309	90 579
2675	17	AC 300	5	73	70	47 545	25 577	127 000	114 300	1 566	67 355	88 928
2676	18	AC 275	1	74	49	47 79L	25 725	129 000	115100	1 569	68 309	90375
1677	19	AD 299	1	31	12	20 021	10 776	67 000	60 300	1 945	40 239	49 524
2600	21	AD 271	2	53	94	34 229	58 424	500 000	90,000	1 608	55 771	73 574
2681	23	AO 270	1	87	139	56 187	30 244	151 000	135 900	1 962	79 713	105 656
2682	24	AD 269	4	87	142	56 187	30 244	151 000	135 900	1 562	79 713	105 656

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix 2024 « Les Deux Moulins » à ESCASSEFORT

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024 Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Les Deux Moulins » à ESCASSEFORT comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

Les Deux Moulins avenue François C. de Bonnefoux ESCASSEFORT

Année de construction :

1986

Date autorisat* préfectorale : 13/12/2018

Référence groupe : No initial de logements : 020090

ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant

10

10

No de logements mis en venta :

Date de mise en vente : 17/12/2009 No de ventes réalisées :

9

EPCI: CA Val de Garonne Agglomération

No de logements restant à vendre :

Typologie des logements : ND

		Old carbance	-		100			Prix	600	Pro	logement occu	pē
Ref Lgt	N° villa	Réficadastre section n°	Type	Surface habitable (m²)	Surface jandin (m²)	VNC su 81/12/28	CRD au 31/12/25	logement vacant 2024 (C)	Prix logement occupé 2024 (C)	Prix au mr ² SH (II)	+ value comptable (C)	Racte spräc risent avsisip du prist (K)
			Total	73	484	19 747		121 000	108 500		89 155	306 900
			Моуспп	- 71	491	19 747		191.000	102 500	1 457	10 103	100 000
2585	30	B 800	зн	79	484	19 747	0.	121 000	308 900	1 492	89 158	208 900

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix 2024 « Escuran » à LAPLUME

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024 Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Escuran » à LAPLUME comme au tableau figurant sur la page sulvante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

Escuran

LAPLUME

Année de construction :

1984

Date autorisat* préfectorale : 13/12/2018

Référence groupe : No initial de logements :

010077

ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant

No de logements mis en vente :

5

Date de mise en vente : 15/12/2010

No de ventes réalisées :

1

EPCI: CA Agglomération d'Agen

Nb de lagements restant à vendre :

Typologie des logements : IND

		34,230,22	62000	2.47	69200			Pite		Prio	logement occur	pé :
Réf Lgt	M" villa	Réf cadastre section n°	Туре	Surface habitable (m²)	Surface jurdin (m²)	VNC au 31/12/23	CRD au 31/12/23	logement vacant 2024 (f)	Prix logement " occupé 2024 (C)	Prix au m² SH (K)	+ value comptable (f)	Reste apole (burne aesticip du prêt (E)
			Total	65	190	11.124		116 000	104 400		92.576	104 600
With the		- 10	Magazine	- 62	190	13.324		116,000	184 400	3657	92.576	104 400
3452	6	£ 639	3	63	290	11 124	a	116 000	304 400	1,657	92 576	104 400

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix 2024 « Larousse » à AIGUILLON

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étalent excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024 Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Larousse » à AIGUILLON comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

Larousse

Rue Pierre Mendes France AIGUILLON

Année de construction :

1983

Date autorisat* préfectorale : 13/12/2018

Référence groupe : Nb initial de logements :

020068

ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant

25

No de logements mis en vente : No de ventes réalisées : 25 16

Date de mise en vente : EPCI: CC du Confluent et des Coteaux de

07/03/2007

No de logements restant à vendre :

9

Prayssas

Typologie des logements : IND

0.1	326-366-7	Track (2000	30000			Prix	Accessorated to	Prix	logament occu	9ê
ef or villa	Réf cadastre section n°	Туре	Surface habitable (m²)	Surface jardin (m²)	VNC au 31/12/23	CRD au 31/12/28	logement vacant 2024 (IC)	Prix logament occupé 2024 (K)	Prix au m²5H (K)	+value comptable (f)	Reste sprés rbent anticipa du prêt (C)
- 10		Total	670.	1.497	139 255	66 228	540 000	853.400		652 340	783 172
		Movemen	No.	166	22 139	7.581	165 111	54 600	1296	72.461	87 019
28 2	ZP 425	4	82	115	24 186	8 350	114 000	102 500	1.251	78.214	94 250
24 3	ZP 426	3.	68	98	20 222	9 925	92.000	82 800	1.238	62,578	75 875
34 13	29 438	4	62	198	24 306	6 550	116 000	104 400	1.273	80 014	96 050
35 14	ZP 439	3	58	208	20 222	6 925	98 000	85 200	1.297	67 978	81.275
38 17	ZP 442	3	68	145	20 222	6 925	96 000	86 400	1 271	86 178	79 475
	ZP 447	4	56 56	171	24 586	8 850	116 000	104 400	1.275	80 014	56 050
42 21 43 22	ZP 448	294	56	175	16-654	5 703	87 000	78 300	1 388	61,646	72 597
45 34	ZP 451	3	68	204	20 221	6.905	96 000	86 400	1 271	65 178	79.475
46 25	ZP 451	5	68	120	28 548	3 776	131 000	117 900	1 228	88 551	108 124

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix 2024 « Barou » à LAROQUE TIMBAUT

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024 Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Barou » à LAROQUE TIMBAUT comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

Barou

LAROQUE-TIMBAUT

Année de construction :

Date autorisat* préfectorale : 13/12/2018

Référence groupe : Nb initial de logements : 010066

ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant

10

10

Nb de logements mis en vente : Nb de ventes réalisées ;

6

Date de mise en vente :

17/12/2009

EPCI: CA de Grand Villeneuvois

Nb de logements restant à vendre :

Typologie des lagements: IND

	CTA 35 E S 1	See State Control	Time	Surface	Surface			Prix	CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE	Prix logarrent occupil			
Réf Lgt	Nº villa	Rif cadastre section n*	Туре	Surface habitable (m²)	Surface jardin (m²)	VNC au 31/12/23	ORD au 50/12/23	legement vacant 2024 (C)	Prix logement occupé 2024 (f)	Prix au m ^p SH (K)	+ value comptable (C)	Reste après rissent anticipa au près 10	
			Total	295	1.689	18 100		477 000	429300		361:134	429 300	
			Moyanne	74	413	-17.0E		110 250	#07.885	1.61	10.383	157 231	
1206 2285 1292 7293	\$ \$ 10	AH 99 AH 97 AH 93 AH 91+92	5 4 3 3H	50 85 89 71	580° 1385 3664 5033	15 944 19 872 15 944 16 405	à a a a	117 000 124 000 134 000 122 000	105 900 111 600 102 600 106 800	1 526 1 298 1 407 1 546	89 856 81 718 88 656 99 394	105 300 111 600 102 600 109 800	

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix 2024 « La Clape » à VILLEREAL

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024 Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « La Clape » à VILLEREAL comme au tableau figurant sur la page sulvante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

La Clape Rue Leon Blum VILLEREAL

Année de construction :

Date autorisat* préfectorale : 13/12/2018.

Référence groupe :

010061

ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant

10

Nb initial de logements :

10

No de logements mis en vente : No de ventes réalisées :

Date de mise en vente : EPCI: CC des Bastides en Haut Agenais

18/12/2004

No de logements restant à vendre :

2

Périgord

Typologie des logements : IVD

Justa 1		W. C.	102000	CREWAY	20725			Prix	-25,275,2875	Prio	logement occu	pé
háf Lgt	N'villa	Réf cadastre section n°	Туре	Surface habitable (m²)	Surface jardin (m²)	VNC au 31/12/23	CRD au at/12/28	logement vacant 2024 (K)	Prix lagement occupé 2024 (K)	Prix au m² SH (C)	- value comptable (II)	Reste après rismi anticipi du priti (Q
- 22			Tistel	154	357	71 659		223 000	200 700		179 001	200 700
	and the same of th		Moyeone	37/	-179	1000		111.500	100.290	E 309	89.50E	100350
1245 1248	7	A8 890 A8 890	4.4	76 78	47 310	10 708 10 990	0.0	105 000 116 000	94 500 106 200	1248 1362	88 792 85 230	94 500 106 200

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet: Grille des prix 2024 « Villalonga I » à VIANNE

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024 Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Villalonga I » à VIANNE comme au tableau figurant sur la page sulvante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

Villalonga I Avenue de Villalonga VIANNE

Année de construction :

1977

Date autorisat' préfectorale : 12/11/2018

Référence groupe :

010054

ou per défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant

20

Nb Initial de logements :

20 31/01/2013 No de logements mis en vente ; No de ventes réalisées :

Date de mise en vente :

19 1

EPCI: CC Albret Communauté

No de logements restant à vendre :

Typologie des logements : IND

pé	logement occup	Prix	1200,000,000	Prix			Theorem.	20440465.21	22000	2227.000.000	anna s	Same All
Resta après risoné anticip diu près. (IO	+ value comptable (4)	Prin au m² SH (C)	Prix logement occupé 2024 (0)	logement vacant 2024 (C)	CRD au 31/12/23	VNC au 31/12/23	Surface jordin [m²]	Surface habitable (m²)	Туре	Réf cadastre section n°	Nº villa	Hef Lgt
90 000	86 335		30 000	100 000		3.805	243	- 90	Total			
20,000	ALC THE	1361	100 000	100 000		1.001	2.0	.00	VERMITT.			
90,000	86 185	1 366	90000	300 000	0	3 805	243	46	3	D 1957	18	1976

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 mars 2024

Objet : Grille des prix 2024 « La Cibadère » à AIGUILLON

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze mars deux-mille-vingt-quatre, à 10 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration, M.CONSTANS, Administrateur, Mme. GROSSIAS, Administratrice, Mme PALAZE, Administratrice, M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration, Mme SALLES, Administratrice.

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. BIASOTTO, Administrateur

Assistaient également à la séance



047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024 Pour l'autorité compétente par délégation



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitalys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 23 janvier 2024 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « La Cibadère » à AIGUILLON comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, Agen le 12 Mars 2024



Bruno GUINANDIE Orrecteur Général

047-443070933-20240311-B240311AP01_12B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation





GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2024

La Cibadère Rue Salvador Allende AIGUILLON

Année de construction :

1976

Date autorisat^a préfectorale : 13/12/2018

Référence groupe :

020051

ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant

25

Nb Initial de logements :

25

Nb de logements mis en vente : Nb de ventes réalisées :

21

Date de mise en vente : EPCI: OC du Confluent et des Coteaux de

04/10/1995

No de logements restant à vendre :

4

Prayasas

Typologie des logements : IVD

		2007/05/25	Type					Prix		Prix logement occupé		
ef gt	N° villa	Ref cadastre section s	Туре	habitable (m²)	jardin (m²)	VNC au 31/12/23	CRD 36 31/12/23	logement vacant 2024 (C)	Prix logement occupé 2024 (KI	Prin au m² SH [C]	+ value comptable (C)	Reste après rissest anticip du près (4)
751			Total	283	381	33-803	11.045	303 000	272 700	- 274	238 867	261 955
and the			Mayenne	- 71	46	2.451	2.782	75 757	88.775	961	59.238	65.41¢
977.2 974 979 9895	9 11 15 29	ZR 385 ZR 385 ZR 289 ZR 397	30 AP 46 30	67 69 82 67	40 40 59 43	8 003 8 000 9 794 8 003	2 615 2 605 3 200 2 615	72,000 74,000 85,000 72,000	64 800 66 600 76 300 64 800	967 964 903 967	56 797 58 597 66 706 56 797	62 185 63 985 78 900 62 185